

Avec CAP vers la nature c'est une autre façon de regarder et de comprendre le monde du vivant de la source à la mer ...

BULLETIN D'ADHESION

Devenir membre de CAP vers la nature c'est :

- Devenir acteur! En adhérant à notre association, vous participez à la sensibilisation de tous à l'environnement.
- Pouvoir découvrir le monde vivant! En s'émerveillant devant

l'infiniment petit lors des animations pour les adhérents, des weekend algues & cuisine sur le continent ou sur les îles, des ateliers, sorties nature, randonnées. Avec nous devenez force de proposition pour l'avenir de la planète.

REJOIGNEZ-NOUS!

BULLETIN DE DON

Les dons effectués au profit de l'association **CAP vers la nature** ouvre droit :

Pour les particuliers, à une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66 % du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Lorsque le montant des dons excède 20% du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes.

Pour les entreprises, à une déduction fiscale de 60% du don sur votre impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. En cas de dépassement, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants. **MERCI À VOUS**!

	Nom :	Prénom :	Téléphone :		
Adresse:			Code postal :	Ville :	
	Adresse	Mail :			
arifs :			Je souhaite faire un don de : Euros		
☐ Adulte 10 € ☐ Adulte Petit Budget 5 € ☐ Famille 25 € ☐ Structure 30 €			Date du don :/		
			Paiement :	spèces attention de Cap vers la Nature	
☐ Remise d'espè	eces 🔲 Par chèque à	l'attention de CAP vers la nature	Je souhaite recevoir un reç	u fiscal pour don : 🔲 OUI 🔲 NON	
communiq	ue au public sous toute forme e	sur tout type de supports ou publications inter	rnes ou externes (revues, projections, do	activités de l'association et qu'elle les utilise, diffuse, reproduise et cuments, calendrier, site internet, presse, blog, réseaux sociaux, etc.). corisation et je me reconnais rempli de mes droits.	